



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 61585

### Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité la proposition du Président de la République qui, honorant l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, et lui remettant la distinction de grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur (19 avril 2001), a estimé qu'il fallait « dresser le bilan » de la loi contre les exclusions, votée en 1998, et « si nécessaire, la faire évoluer ou la renforcer ». Il lui demande la suite qu'elle envisage de réserver à ces propositions d'action.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61585

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2001, page 3049